



C'est le constat fait par le principal groupement patronal du Cameroun le GICAM sur son site internet après une enquête.

Après les effets néfastes de la restriction des voyages à l'étranger, notamment en direction des pays touchés par ce virus, la psychose s'est accrue dans les milieux d'affaires du Cameroun après la confirmation, le 6 mars 2020, des deux premiers cas du coronavirus dans le pays.

Ce même 6 mars 2020, le ministre de la Santé publique, Manaouda Malachie, a dû aller rassurer les patrons, à Douala, sur l'efficacité des mesures prises par les pouvoirs publics, dans l'optique de circonscrire au plus vite l'épidémie, et surtout éviter de nouvelles importations du virus sur le territoire camerounais.